

Autoroutes du Sud de la France
Madame Josiane COSTANTINO-BOSSUET
Directrice des Ressources Humaines
74, allée de Beauport – CS 90304
84278 Vedène Cedex

Madame,

Langon, le 17 décembre 2019

Afin d'aborder la Négociation Annuelle Obligatoire 2020 avec des demandes concrètes, la CFDT vous propose plusieurs pistes de réflexion que nous évoquerons lors de la réunion du 19 décembre 2019. Nous souhaitons :

Objet : NAO 2019

- ✓ débattre d'une enveloppe globale largement au-dessus de l'inflation compte tenu de la bonne santé de l'entreprise. Pour principe, nous souhaitons une enveloppe d'Augmentation Générale au moins égale à 75% de l'enveloppe globale (soit 25% pour l'enveloppe d'Augmentation Individuelle).
- ✓ une mesure spécifique pour les salariés de la structure à savoir une enveloppe supplémentaire de 1%.
- ✓ une enveloppe supplémentaire également de +1% pour les bas salaires des autres filières tous statuts confondus.
- ✓ une Augmentation Générale pour la Maîtrise Encadrement plutôt qu'un talon.
- ✓ une augmentation significative des primes d'éloignement.
- ✓ pour les salariés bénéficiant d'une Augmentation Individuelle, celle-ci devra être d'un montant minimum de 195€ annuels soit 15€/mois sur 13 mois.
- ✓ concernant les PSO, nous demandons un suivi régulier pour la validation et la consolidation de l'avancée des objectifs avec le N+1.
- ✓ le droit au chèque-restaurant pour les non-postés
- ✓ l'ouverture d'une négociation concernant les 3ème et 4ème médailles du travail (Or et Grand Or)
- ✓ l'extension de l'avantage TIS à l'ensemble des salariés ASF (nouveaux embauchés compris)

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Pour la CFDT ASF



Fabrice BERGERY
Délégué syndical central

Copie : Claire CASEBASSE – Responsable du développement social ; Xavier DUPUY – DSCA CFDT ASF